

HENRI-LÉORAT DE PICANSEL

Curé de St-Julien, 1774-1786

HENRI-LÉORAT DE PICANSEL naquit à Annonay, le 24 novembre 1741, de Jean-Antoine Léorat, négociant, et de Marie-Anne Desfrançais. Après avoir fait d'excellentes études au collège de Tournon, il se détermina à enter dans l'état ecclésiastique.

N'étant encore que clerc tonsuré, il fut gradué nommé de l'Université de Valence, puis, le 15 novembre 1762, élu régent d'humanités au collège de Tournon, que les Jésuites avaient été obligés d'abandonner par suite de la suppression de leur ordre. L'abbé Picansel adressa à ses élèves, à l'ouverture de sa classe, un discours où il exprima toute sa vénération et ses regrets pour les maîtres zélés et habiles qu'il était appelé à remplacer et dont il s'efforcera de suivre les traces.

Le 23 mars 1763, il fut nommé par Jean-Marie Desfrançais, à qui appartenait ce droit, recteur de la chapelle de Sainte-Anne des Heydelins érigée dans l'église paroissiale d'Andance. Il s'acquit bientôt une certaine réputation comme prédicateur ; aussi fut-il invité au mois de décembre 1770 à prêcher le jubilé dans l'église collégiale d'Annonay, de concert avec le Père Ange, capucin.

En 1772, M. Madier, natif de Tournon, curé de Saint-Séverin à Paris et confesseur de Mme Victoire de France, fille de Louis XV, ayant eu l'occasion d'apprécier son mérite, voulut l'attirer près de lui en qualité de son premier vicaire, mais son attachement aux saines doctrines ne lui permit pas de faire un long séjour dans la capitale.

Ayant refusé d'administrer les derniers sacrements à un janséniste avéré sans une rétractation préalable, il fut poursuivi par la haine du parti parlementaire et obligé de rentrer dans son diocèse où il espérait remplir les fonctions de son ministère, sinon avec autant d'éclat, du moins avec plus de calme et de consolation. Il fut aussitôt nommé en 1774 à la cure de St-Julien-Molin-Molette-en-Forez.

Quelques temps après, l'archevêque de Vienne désira le rapprocher de sa personne en lui confiant la direction d'une des paroisses de sa ville archiépiscopale : mais il déclina cet honneur et préféra rester au milieu du troupeau dont il avait déjà gagné l'affection.

Cependant la Providence avait destiné M. Picansel à exercer son zèle et ses talents sur un théâtre plus digne de lui, et c'est parmi ses concitoyens qu'il devait désormais fournir sa longue et laborieuse carrière. Monsieur André Egmond de Bonfils lui ayant cédé sa cure

régulière et son canonicat, le 15 Mars 1785, et M. Jacques Desfrançais s'étant de son côté démis en faveur de la cure séculière dont il était en possession, ces deux bénéfices se rencontrèrent, par suite de cette double résignation, réunis sur seule et même tête, et c'est ainsi que fut sur ce point mis à exécution le décret de l'archevêque de Vienne, porté le 29 Mai 1779. M. Picansel ayant lui-même résigné sa cure de St-Julien-Molin-Molette à son frère aîné, Jean-Antoine Léorat, curé à Saint-Jeurre, fut installé à N. D. d'Annonay le 14 Mars 1786.

Quelques années après, au mois de Juillet 1792, sa vie étant en danger, il alla se réfugier à Lyon avec son oncle, M. Desfrançais, curé de Boulieu.

Condamné à la déportation comme tous les prêtres insermentés, il quitta sa patrie le 13 Septembre 1792 et choisit Annecy pour lieu de son exil où il retrouva Mgr Daviau, son oncle et son frère, curé de St-Julien. Mais bientôt, à la nouvelle de la prise de Chambéry par les troupes françaises qui se disposaient à envahir la Suisse, ils se réfugièrent à Sion, capitale du Valais (le 13 Mai 1793). Ils profitèrent de leur inaction pour visiter la Suisse et les glaciers du Mont-Blanc.

Leurs ressources pécuniaires épuisées, M. Madier, curé de Saint-Séverin à Paris, qui avait suivi à Rome Mmes Adélaïde et Victoire de France, fit des démarches pour lui procurer un asile dans un de ces nombreux couvents des États Pontificaux qui avaient ouvert leurs portes aux malheureuses victimes de la Révolution Française.

Le 20 Octobre 1794, il quitta la Suisse avec ses compagnons, visita Milan, Parme, Modène, Bologne, Florence, Sienna où il fut obligé de se séparer de son frère Antoine, curé de St-Julien, qui devait rester momentanément en Toscane. Arrivé à Montefiascone avec son oncle, il fut reçu par le cardinal Maury. Le 12 Mars 1796, il obtint l'autorisation d'aller à Rome. Les merveilles de cette ville excitèrent son admiration. Le 6 Avril 1797, il revint à Montefiascone, et au mois de juillet de la même année, ayant appris que la tranquillité était rétablie en France, il s'embarqua à Livourne avec son frère et son oncle.

Tous les trois se retrouvèrent bientôt au milieu de leur troupeau respectif. Les curés de Boulieu et de St-Julien-Molin-Molette furent reçus avec de grandes démonstrations de joie. Deux mois après, M. Picansel, curé d'Annonay dont le nom figurait toujours sur la liste des émigrés, fut obligé de s'enfuir une seconde fois.

Enfin, après le Concordat, Mgr de Chabot le rétablit curé d'Annonay où il resta jusqu'à sa mort.

(Tous ces renseignements ont été puisés dans l'histoire d'Annonay par M. l'Abbé Filhol, et ont été reproduits par M. l'Abbé Peillon dans son Écho de Mars 1912).